

Pratiques citoyennes des lycéens dans et hors de l'établissement scolaire – Dossier Insertion Education et Société n°184 Direction de l'Evaluation, de la Prospective et de la Performance (DEPP) – mars 2007 (Extraits)

B. La participation à des activités ou l'engagement éventuel dans le secteur associatif (bénévolat, volontariat et suivi d'une formation extra-scolaire compris)

Sont considérées, dans ce paragraphe, toutes les activités supposant une organisation collective auxquelles les lycéens participent à l'intérieur de leur établissement scolaire ou en dehors, généralement dans le secteur associatif. Sont comprises les activités menées à titre bénévole ou relevant du volontariat, lequel peut se dérouler dans un contexte national voire international, ainsi que les formations extra-scolaires qu'il est possible d'entreprendre et qui sont conduites souvent sous l'égide de grandes associations. Les raisons données pour expliquer la non-participation passée (en 2003-2004) et prévue (en 2004-2005) des lycéens à de telles activités seront abordées en premier, puis en second les motivations qui fondent leur participation, voire leur engagement.

1/ L'absence de participation ou d'engagement

Alors même que la question de l'absence d'engagement civique ou de participation à des activités de type associatif ne s'adressait qu'aux lycéens n'ayant rien entrepris en 2003-2004 et dépourvus d'intention de le faire durant l'année de terminale, beaucoup d'élèves ont exprimé des réponses : tandis que la cible correspondait en effet à un élève sur dix environ (10,9 %), les répondants représentent plus de la moitié de l'ensemble (1 485 lycéens, soit 57,9 % de l'ensemble). Il faut sans doute interpréter cette différence par le désir de faire état, même lorsqu'on a participé à au moins un type d'activités, des contraintes qui pèsent couramment sur la vie extra-scolaire. Par souci de restitution de l'ensemble des réponses, lesquelles ont une valeur intrinsèque, le tableau présentant les résultats se fonde à la fois sur la totalité des lycéens qui ont fourni au moins une raison puis sur ceux d'entre eux qui auraient dû être les seuls à répondre (*voir le tableau n°II.3a*).

En dominante, les lycéens ont indiqué trois ou quatre raisons à l'appui de leur non-participation totale ou seulement partielle à des activités du secteur associatif ou assimilé.

Tableau n°II.3a : Les raisons invoquées par les lycéens, à l'automne 2004, pour expliquer leur non-participation passée et à venir aux activités des associations, clubs, organisations ou mouvements de jeunes

<u>RAISONS INVOQUÉES</u>	Proportions (%) (les 1 485 lycéens ayant répondu spontanément)	Proportions (%) (les 281 lycéens qui, seuls, auraient dû répondre)
✘ Emploi du temps scolaire peu compatible	79,0	79,0
✘ Travail à faire hors classe très prenant	67,9	69,8
✘ Activité solitaire qui passionne (informatique, etc.)	61,5	63,0
✘ Aucune envie	37,8	48,0
✘ Activités exclusivement scolaires au lycée	31,8	41,3
✘ Activité de groupe indépendante	30,2	20,3
✘ Activité rémunérée	26,0	14,2
✘ Activité encadrée par un adulte hors association	12,0	6,1
✘ Non-souhait parental	4,3	4,6

– La hiérarchie des raisons, par leurs fréquences associées, est la même dans les deux sous-ensembles d'élèves. Les raisons majeures qui freinent puissamment la participation à des activités se déroulant dans un contexte associatif ou assimilé sont constituées par le caractère à la fois peu compatible et prenant des activités purement scolaires ou de celles qui sont menées en solitaire, telles l'informatique, qui absorbent une grande partie du temps et font blocage : de six à huit lycéens sur dix les mettent en avant.

– Deux autres raisons présentent une singularité : l'absence d'envie de faire partie d'une association ou d'un club ainsi que le fait d'associer le lycée à des activités exclusivement scolaires sont plus répandus auprès des élèves ciblés initialement par la question posée qu'auprès de tous ceux qui se sont exprimés (respectivement 48,0 % au lieu de 37,8 % et 41,3 % au lieu de 31,8 %). Ce sont véritablement elles qui font la singularité du sous-ensemble de lycéens qui n'ont aucune pratique collective institutionnelle.

– Il est important de noter que la pratique indépendante d'une activité de groupe ainsi que l'existence d'une activité rémunérée constituent des obstacles moins répandus dans le groupe cible qu'au total (respectivement 20,3 % au lieu de 30,2 % et 14,2 % au lieu de 26,0 %) ; dans une moindre mesure, il en est ainsi du fait d'avoir une activité encadrée par un adulte hors de toute association ou institution d'enseignement (6,1 % au lieu de 12,0 %). Les deux premiers motifs gênent donc plus le fait de pouvoir s'investir davantage dans des activités de type associatif ou bien de les diversifier comme on le souhaiterait que le fait même de pouvoir en entreprendre. Ainsi, le cas particulier de l'activité rémunérée est intéressant : les lycéens qui l'invoquent le plus comme frein à leur participation à des activités associatives sont pourtant déjà engagés dans des activités, qu'ils voudraient sans doute voir plus développées. Le troisième motif est moins répandu : cela tient probablement à la nature des activités engagées (musique, langues, etc.) ou/et à leur caractère dispendieux.

Le tableau n°II.3b présente les résultats par genre

Tableau n°II.3b : Les raisons invoquées par les 1 485 lycéens ayant répondu spontanément, à l'automne 2004, pour expliquer leur non-participation passée et à venir aux activités des associations, clubs, organisations ou mouvements de jeunes, en fonction du genre

<u>RAISONS INVOQUÉES</u>	<u>Jeunes filles (%)</u> proportions calculées sur celles qui ont répondu spontanément	<u>Jeunes gens (%)</u> proportions calculées sur ceux qui ont répondu spontanément
✕ Emploi du temps scolaire peu compatible	83,2	73,4
✕ Travail à faire hors classe très prenant	75,2	58,4
✕ Activité solitaire qui passionne (informatique, etc.)	58,0	66,0
✕ Aucune envie	37,7	38,1
✕ Activités exclusivement scolaires au lycée	29,1	35,4
✕ Activité de groupe indépendante	22,0	41,1
✕ Activité rémunérée	27,1	24,7
✕ Activité encadrée par un adulte hors association	12,9	10,7
✕ Non-souhait parental	4,0	4,6

– Les jeunes filles accordent beaucoup plus de poids à la chose scolaire, interne ou externe à l'établissement, dans leur justification d'une participation inexistante ou freinée par rapport à leur souhait : c'est surtout le caractère prenant du travail hors classe qui les distingue de leurs camarades (75,2 % par rapport à 58,4 %), puis la perception du peu de compatibilité que comporte l'emploi du temps scolaire (83,2 % par rapport à 73,4 %).

– Les jeunes gens se singularisent par une justification fondée sur les activités non prises en charge par le secteur associatif, qu'elles soient solitaires (66,0 % par rapport à 58,0 %) ou collectives (41,1 % par rapport à 22,0 %).

[...]

2/ L'existence d'une participation ou d'un engagement

[...]

En dominante, les lycéens ont exposé trois ou quatre motifs à l'appui de leur participation à au moins une activité du secteur associatif ou assimilé.

Tableau n°II.4a : Les motifs invoqués par les lycéens, à l'automne 2004, pour expliquer leur participation passée aux activités des associations, clubs, organisations ou mouvements de jeunes

<u>MOTIFS INVOQUÉS</u>	Proportions (%) (les 1 197 lycéens ayant répondu spontanément)
✕ Goût prononcé pour une activité particulière	74,4
✕ Besoin de rencontrer d'autres personnes hors du milieu familial	66,3
✕ Recours préférable ou indispensable à une structure associative	55,6
✕ Pratique de longue date d'une activité associative ou institutionnelle	46,7
✕ Copains suivis dans la pratique d'une activité	42,4
✕ Encouragement parental dans la pratique d'une activité à l'extérieur	41,9
✕ Pratique d'une activité plaisante sous l'influence d'un professeur passionné	17,9

Le choix positif qui se porte vers une activité particulière du fait d'un *goût prononcé* constitue le tout premier motif de participation, allégué par trois lycéens sur quatre (74,4 %). Il s'accompagne souvent du *besoin de rencontrer d'autres personnes étrangères au milieu familial*, motif avancé par deux lycéens sur trois (66,3 %). Dans plus d'un cas sur deux (55,6 %), la pratique de l'activité est liée intrinsèquement ou préférentiellement à une structure associative. D'autres motifs existent, moins répandus (partagés par un peu plus de quatre lycéens sur dix), ayant trait aux habitudes prises ou aux influences amicales ou familiales. À l'intérieur du lycée, la présence de professeurs très actifs dans une discipline artistique, par exemple (théâtre, dessin, etc.), peut être à l'origine d'une pratique devenue régulière pour certains élèves (17,9 % des lycéens ayant participé à au moins une activité en 2003-2004).

Le *tableau n°II.4b* présente les motivations existantes selon qu'on est jeune fille ou jeune homme, parmi les lycéens qui se sont exprimés spontanément.

Tableau n°II.4b : Les motifs invoqués par les 1 197 lycéens ayant répondu spontanément, à l'automne 2004, pour expliquer leur participation passée aux activités des associations, clubs, organisations ou mouvements de jeunes selon le genre

<u>MOTIFS INVOQUÉS</u>	<u>Jeunes filles (%)</u> proportions calculées sur celles qui ont répondu spontanément	<u>Jeunes gens (%)</u> proportions calculées sur ceux qui ont répondu spontanément
✕ Goût prononcé pour une activité particulière	74,1	75,0
✕ Besoin de rencontrer d'autres personnes hors du milieu familial	74,4	57,6
✕ Recours préférable ou indispensable à une structure associative	56,0	55,2
✕ Pratique de longue date d'une activité associative ou institutionnelle	44,6	49,0
✕ Copains suivis dans la pratique d'une activité	35,8	50,1
✕ Encouragement parental dans la pratique d'une activité à l'extérieur	42,9	40,7
✕ Pratique d'une activité plaisante sous l'influence d'un professeur passionné	21,0	14,4

Tandis que le besoin de rencontrer d'autres personnes hors du milieu familial est plus fréquemment ressenti par les jeunes filles et entre pour beaucoup dans l'explicitation de leur motivation (74,4 % par rapport à 57,6 %), le fait de vouloir suivre des copains dans la pratique d'une activité est davantage le fait des jeunes gens (50,1 % par rapport à 35,8 %). L'influence d'un groupe de pairs semble plus déterminante pour eux que pour leurs homologues féminines : tantôt il s'agit de s'associer à d'autres dans la pratique d'une activité collective hors de tout cadre associatif, tantôt il s'agit de suivre des copains pour pratiquer une activité de type associatif.

Enfin, même si l'influence d'un professeur actif à l'intérieur du lycée dans la transmission d'un goût et le déclenchement d'une pratique constitue le motif le moins répandu de tous, il est un peu plus présent parmi les jeunes filles, sans que l'on sache vraiment si c'est l'incidence relationnelle, la curiosité de l'élève ou la nature de l'activité qui façonne la différence.